



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

suivant annexe III du Règlement (UE) N° 305/2011

DoP-001FR

1. Code d'identification unique du produit type:

S001A (SAINT-GOBAIN PAM - Système de canalisation en fonte pour l'évacuation des eaux de bâtiment).

2. Identification du produit de construction, conformément à l'article 11 § 4 du Règlement (UE) N° 305/2011 :

GAMME SMU S – Traçabilité : voir produits.

3. Usage (ou usages) prévus du produit de construction :

Evacuation des eaux des bâtiments – réseaux aériens et réseaux encastrés ou enrobés dans du béton.

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11 § 5 du Règlement (UE) N° 305/2011 :

SAINT-GOBAIN PAM
Métier Bâtiment
91, avenue de la Libération
F-54000 Nancy Cedex
<http://www.pambatiment.fr>

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

Non applicable.

6. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du Règlement (UE) N° 305/2011 :

Systèmes 3 pour la réaction au feu du système de canalisation (gamme) et 4 pour toutes les autres caractéristiques.

7. Cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Le CSTB (Organisme Notifié n° 0679) a réalisé le classement européen de réaction au feu de la gamme sur la base d'essai initial de type selon le système 3 suivant la norme EN877:1999/AC:2008.

Il a délivré le rapport de classement correspondant.

8. Cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable.

9. Performances déclarées

Dans le tableau qui suit, toutes les caractéristiques essentielles listées en première colonne correspondent à celles décrites dans l'annexe ZA de la norme EN877:1999/AC:2008.

Caractéristiques essentielles	Performances
Réaction au feu - Fonte - Gamme NOTE 1	A1 A2-s1, d0
Résistance à la pression interne - Étanchéité à l'eau NOTE 3	Conforme
Tolérances de dimension - Diamètre extérieur - Épaisseurs de paroi - Ovalité	Conforme Conforme Conforme
Résistance au choc - Caractéristiques mécaniques ▪ Résistance à la traction ▪ Résistance à l'écrasement sur anneau ▪ Dureté Brinell NOTE 2	Conforme 300 MPa (valeur moyenne - tuyaux) 450 MPa (valeur moyenne - tuyaux) 220 HB (valeur moyenne - tuyaux)
Étanchéité : gaz et liquide - Étanchéité à l'eau * Pression interne DN ≤ 200 DN > 200 * exclus raccords d'adaptation, assemblages pour appareils sanitaires...) - Étanchéité à l'air NOTE 4	Conforme ≥ 5 bar ≥ 3 bar Conforme
Durabilité - Revêtements extérieurs : ▪ des tuyaux ▪ des raccords - Revêtements intérieurs : ▪ des tuyaux ** ▪ des raccords ** ** dont tenue au brouillard salin NOTE 5	Acrylique/Conforme Epoxy/Conforme Epoxy/Conforme Epoxy/Conforme ≥ 1500 h

NOTE 1 : Selon la décision de la Commission 96/603/CE du 4 octobre 1996, le matériau est de la classe A1 sans essai préalable.

NOTE 2 : Mesuré par une caractéristique indirecte.

NOTE 3 : Il suffit de procéder à l'essai de l'assemblage (qui est le point le plus faible) pour déterminer la résistance à la pression interne ; en outre, des tuyaux sont utilisés lors de l'essai des assemblages. Le haut niveau de performance des tuyaux et raccords dans ce domaine peut être démontré par le calcul suivant, qui sera inclus dans la partie normative de la norme lors de sa prochaine révision.

$$P = \frac{20 \times e \times R_m}{D \times S_F}$$

où

e est l'épaisseur minimale de paroi du tuyau, en millimètres ;

D est le diamètre moyen du tuyau ($DE - e$), en millimètres ;

DE est le diamètre extérieur nominal du tuyau, en millimètres ;

R_m est la résistance minimale à la traction de la fonte, en mégapascals. ($R_m = 420$ MPa pour la fonte à graphite sphéroïdale et 200 MPa pour la fonte grise) ;

S_F est un facteur de sécurité de 3.

Pour un tuyau de DN 100, la résistance à la pression interne est de plus de 100 bar.

NOTE 4 : Concernant l'étanchéité, l'essai avec de l'air est plus exigeant car les molécules d'air seront de plus petite taille que celles des gaz normalement rencontrés dans les réseaux d'évacuation.

NOTE 5 : La durabilité de la fonte est déterminée par la performance du revêtement utilisé. Si le revêtement est correctement entretenu, les produits en fonte auront une durée de vie indéterminée.

10. Les performances du produit identifié aux 2 premiers points ci-dessus sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

A Nancy, le 06/06/2013

Le **Directeur Général Métier Bâtiment M. Bruno GARD**,

